

Rencontres Saint Hubert

Finale Départemental de la Meuse

Sur le territoire de l'ACCA d'Haudainville

Samedi 9 octobre 2021



Rendez-vous le samedi 9 octobre à 8h30 à la ferme de l'écorce d'Haudainville

Le prix du(des) engagement(s) et du(des) repas sont à mettre au plus tard pour le 4 octobre 2021, à l'ordre de la FDCM, 27 rue Dom-Ceillier CS20932 55014 Bar-le-Duc Cedex
Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la FDCM au 0329790331 ou au 0647782507

CANDIDAT

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez la date de naissance :/...../..... Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone fixe : Portable :

N° de permis de chasser : E-mail :

Assurance N° de contrat : Compagnie :

⇒ Le permis de chasser a été validé (n° de validation et date : pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance :/...../.....

N° tatouage ou puce : N° L.O.F. :

⇒ Le chien doit être obligatoirement tatoué ou puce, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F.

Catégorie (cocher la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Junior ou jeune en chasse accompagnée » avec chien d'arrêt ou spaniel non trialisant (moins de 20 ans à la date du concours)
- « Chasserresse » avec chien d'arrêt non trialisant
- « Chasserresse » avec chien d'arrêt trialisant
- « Chasseur » avec chien d'arrêt non trialisant
- « Chasseur » avec chien d'arrêt trialisant
- « Chasserresse ou Chasseur » avec spaniel non trialisant
- « Chasserresse ou Chasseur » avec spaniel trialisant
- « Archer » avec chien d'arrêt ou spaniel non trialisant

Important : pour les catégories « Trialisant », joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquez le n° du carnet de travail :

(Un chien est dit « trialisant » selon l'art. 8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat. En France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion & je certifie que mon chien est à jour de ses vaccins réglementaires.

Fait à le/...../.....

Prix du repas 20€

Réservation de repas
Gratuit pour les -de 20 ans.

Montant des engagements :
Tarif unique toutes catégories

35€

Le prix du(des) engagement(s) et du(des) repas sont à mettre au plus tard le 4 octobre 2021, à l'ordre de la FDCM, 27 rue Dom-Ceillier CS20932 55014 Bar-le-Duc Cedex

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la FDCM au 0329790331 ou au 0647782507

Lu et approuvé / Signature :

Attention : les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 4 octobre 2021 (date limite d'inscription), (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition met un terme aux engagements.